

## ANNEXE 2

### PREPARATION CONCOURS EN3S Présentation générale et épreuves du Concours d'entrée à l'en3s

#### **Modalités d'accès**

Conditions administratives  
et d'inscription  
Processus de sélection  
et d'orientation (DSO)  
Présentation des épreuves  
du DSO

#### **Public visé**

Préparation ouverte aux agents  
des organismes de Sécurité  
sociale (hors MSA).

#### **Nombre de places offertes**

**100 places**  
Liste d'attente pouvant être  
constituée si nécessaire.

#### **Instances**

Commission pédagogique  
Jury national de proclamation  
des résultats d'admission

#### **Publication des résultats d'admission**

Site Ucanss

#### **Engagement**

Favoriser la diversité des candidats internes



#### **Enseignements**

##### **une formation en 2 cycles**

Cycle 1 : Renforcement  
des prérequis

Cycle 2 : Entraînements  
aux épreuves écrites et orales  
du concours d'entrée à l'en3s

#### **Rappel des épreuves du Concours d'entrée à l'en3s**

Epreuves d'admissibilité  
Epreuves d'admission

#### **Equipe pédagogique**

Intervenants  
Interlocuteurs Institut 4.10

#### **Objectifs**

- Améliorer les conditions de préparation : modalités d'accompagnement plus personnalisées et mieux adaptées ;
- Augmenter les chances de réussite : enseignement de la méthodologie des épreuves par un entraînement intensif.



## MODALITES D'ACCES

### Conditions administratives

- justifier **au 31 décembre de l'année du concours, d'au moins 4 années d'ancienneté** dans un ou plusieurs organismes de Sécurité sociale ;
- ne pas avoir suivi 3 fois la préparation, et ne pas s'être présenté 3 fois au concours.

**Inscription :** L'accès est subordonné à

- **l'accord du Directeur de l'organisme** dont relève le candidat (Art. 1 du Règlement général des actions de formation nationales) ;
- **l'envoi d'un dossier de candidature** comportant obligatoirement :
  - la fiche d'inscription complétée par le candidat,
  - le curriculum vitae avec photo d'identité,
  - la lettre manuscrite précisant les motivations à suivre la préparation.Chaque dossier doit être vérifié par l'organisme (service RH ou Formation) et comporter :
  - la signature du Directeur ou son représentant ;
  - le cachet de l'organisme ;
  - la signature du candidat.
- **la réussite du Diagnostic de Sélection et d'Orientation (DSO).**

**Processus de sélection et d'orientation :** Double objectif.

- évaluer le potentiel du candidat à se projeter et à tenir la fonction d'agent de direction ;
- proposer au candidat, le cas échéant, un parcours de formation individualisé (renforcement des prérequis).

Le DSO vise à renforcer et fiabiliser l'évaluation des candidats dans les domaines de la connaissance de la protection sociale, des capacités rédactionnelles et organisationnelles et à mieux identifier le profil et la personnalité du candidat.

**Présentation des épreuves du DSO :** Déroulement sur une journée.

- 1. Entretien de motivation avec le jury (30 mn - coefficient 3) :** il a pour objectif de mesurer la capacité du candidat à s'investir dans la préparation, à exprimer sa motivation pour accéder à une fonction d'agent de direction et à argumenter son projet professionnel ;  
Jury composé d'un agent de direction de l'Institution et d'un membre de l'Igas ou de la Cour des comptes.
- 2. QCM de Protection sociale (30 mn - coefficient 1) :** ce test sur table permet d'évaluer les connaissances fondamentales en protection sociale.
- 3. Épreuve écrite (1 h - coefficient 2) :** le candidat doit répondre à une question d'actualité en s'appuyant sur un texte de culture générale.



## ENSEIGNEMENTS

### Rappel des épreuves du Concours d'entrée à l'en3s

#### Préparation en 2 cycles

##### Cycle 1 : Renforcement des prérequis (14 jours maximum)

1. Il est préconisé suite aux résultats du diagnostic initial de sélection et d'orientation. Il concerne les candidats dont certains prérequis (connaissance de l'environnement institutionnel, élaboration du projet professionnel, efficacité rédactionnelle...) nécessitent d'être renforcés afin de suivre avec bénéfice le cycle 2.

Composé de modules à la carte, il s'articule autour de quatre dimensions :

- **Stratégie professionnelle et stratégie de concours** : présentation de la filière agent de direction, consolidation du projet professionnel, accompagnement au choix des épreuves ;
- **Efficacité rédactionnelle** : atelier d'écriture, lecture rapide ... ;
- **Connaissance de l'environnement institutionnel** : protection sociale, fondamentaux juridiques et économiques ;
- **Efficacité professionnelle** : gestion du temps, communication orale...

##### Cycle 2 : Entraînement aux épreuves du Concours d'entrée à l'en3s – épreuves écrites et orales (39 jours maximum)

2. C'est la préparation classique qui s'articule autour de la problématisation des thématiques de protection sociale, de la méthodologie des épreuves, des travaux dirigés, des devoirs intersessions et devoirs sur table, de la préparation aux épreuves orales.

- **Savoir problématiser** : protection sociale
- **Epreuves écrites** : entraînements sur table, corrections collectives et individuelles, travaux dirigés, devoirs d'intersessions.
- **Préparation à l'entretien avec le jury** : accompagnement CV et lettre de motivation, présentation de l'épreuve, simulation d'entretien
- **Epreuves techniques orales** : présentation du contenu des épreuves, entraînements.

#### Rappel des épreuves du Concours d'entrée à l'en3s :

##### 1. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

- **1ère épreuve** : 1 matière à choisir au moment de l'inscription parmi :
  - Composition portant sur un sujet relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques, sociologiques et culturels en France ou dans le monde ;
  - Composition de Droit public \* ;
  - Composition de Sciences économiques \* ;
  - Étude de cas portant sur des questions managériales incluant notamment des aspects de stratégie, d'organisation et de ressources humaines.

**Durée 5 heures - Coefficient 5 - Note éliminatoire < 6/20**

**\* Le choix de cette épreuve à l'écrit, interdit de la choisir à l'oral.**

- **2ème épreuve** : Note de synthèse à partir d'un texte ou d'un dossier de caractère administratif  
*Durée 4 heures - Coefficient 4 - Note éliminatoire < 6/20*
- **3ème épreuve** : Composition sur un sujet relatif aux grandes questions sanitaires et de protection sociale  
*Durée 4 heures - Coefficient 6 - Note éliminatoire < 6/20*

## 2. EPREUVES ORALES D'ADMISSION

- **1ère épreuve** : un entretien avec le jury (grand oral) :
  - A partir d'une lettre de motivation et d'un curriculum-vitae détaillé.
  - Le candidat se présente en dix minutes puis converse avec le jury.  
*Durée 30 mn - Coefficient 6 - Note éliminatoire < 6/20*
- **2ème et 3ème épreuves** : 2 épreuves techniques orales à choisir au moment de l'inscription parmi :
  - Droit du travail ;
  - Droit public \* ;
  - Sciences économiques \* ;
  - Gestion comptable et financière ;
  - Questions sanitaires et de protection sociale ;
  - Santé publique ;
  - Science politique ;
  - Statistiques.

Sujet tiré au sort par le candidat et préparé pendant 20 mn.  
*Durée 30 mn - Coefficient 3 (chacune)*



## INSTANCES PUBLICATION DES RESULTATS D'ADMISSION

### **Commission pédagogique et proclamation des résultats d'admission**

A l'issue de la phase de diagnostic, une commission pédagogique sélectionne et oriente les candidats vers le cycle 1 ou le cycle 2. Elle est composée des référents des équipes d'évaluation et d'un représentant de l'Ucanss en charge de ce dispositif. La commission pédagogique propose au jury national de proclamation, la liste des candidats admis en cycle 1 et 2. L'entrée en cycle 2 est soumise à la réussite au test d'évaluation en protection sociale.

### **Publication des résultats d'admission**

La liste des candidats admis à la préparation au concours d'entrée à l'en3s est publiée sur le site de l'Ucanss.



## EQUIPE PEDAGOGIQUE

### Intervenants

La formation est assurée par :

- des magistrats de la Cour des comptes ;
- des inspecteurs Igas ;
- des agents de direction de l'Institution ;
- des universitaires ;
- des professionnels reconnus pour les options orales techniques.

### Interlocuteurs Institut 4.10

Vous trouverez ci-dessous, les coordonnées des interlocutrices de l'Institut 4.10 en charge de cette préparation :

Institut 4.10 (site de Paris) - 17-19, Place de l'Argonne - 75935 PARIS Cedex 19

- Michèle Carrier : 01.40.05.39.74
- Chantal Pegon : 01.40.05.39.77
- Stéphanie Diacar : 01.44.65.79.50

Pour toute question administrative et d'organisation : [les-prepa-concours@institutquatredix.fr](mailto:les-prepa-concours@institutquatredix.fr)

